
PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES OFFRANTS

M0280T (2007-05-25) Documents exigés aux fins d'évaluation des offres CAN/CGSB 4.1 Méthodes pour épreuves textiles :

Supprimer:

2. Solidité des teintures aux lavages, 19.1-M minimum 3 or plus Gray Scale.

Insérer:

2. Solidité des teintures aux lavages, 19.1.2.2 (R2013) minimum 3 or plus Gray Scale.

Échantillons exigés aux fins d'évaluation des offres

Insérer:

Les soumissionnaires peuvent également fournir des échantillons dans une autre couleur, mais les échantillons doivent être comme spécifié dans les conditions d'appel d'offres et doivent satisfaire à toutes les exigences spécifiées à l'annexe A.

Si les échantillons sont fournis dans une couleur différente, un échantillon de pré-production dans la couleur spécifiée (classique bleu - couleur Pantone 19-4052 # TP) sera exigée du soumissionnaire retenu à l'approbation préalable de commandes subséquentes.

Annexe B - Base de paiement

Insérer:

Tous les prix doivent être à destination FAB (3 adresses) :

Établissement Ferndale
33 737 Dewdney Trunk Road
Mission, Colombie-Britannique, Canada V2V 4L8

Établissement Matsqui
33 344 King Road
Abbotsford, Colombie-Britannique,
Canada V2S 4P3

Établissement Mountain
4 732 Cemetery Road, Agassiz, Colombie-Britannique
Canada V0M 1A0

Solicitation No. - N° de l'invitation

21C81-140101/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

21C81-140101

Amd. No. - N° de la modif.

001

File No. - N° du dossier

VAN-4-37060

Buyer ID - Id de l'acheteur

van524

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Annexe A - Besoin

Supprimer l'Annexe A dans son intégralité.
Insérer l'Annexe A ci-jointe.

ANNEXE A BESOIN (2014/05/29)

Exigences : Fournir et livrer du tissu d'armure gaze 100 % coton au Service correctionnel du Canada, aux établissements de Mission, Agassiz et Abbotsford, en Colombie-Britannique selon les besoins, conformément aux spécifications ci-dessous.

Utilisation prévue : 40 000 mètres par an

Le tissu sera fourni en rouleaux de 50 mètres, emballés individuellement dans du plastique. Chaque rouleau ne doit pas excéder 30 kg.

La quantité minimale par commande subséquente est de 10 000 mètres

Durée de l'offre à commandes : 2 an

Livraison requise : Dans un délai de **soixante (60) jours civils** à réception d'une commande subséquente relative à l'offre à commandes.

Le produit doit respecter les spécifications suivantes :

CAN/CGSB-4.2 Méthodes pour épreuves textiles :

N° 5,1-M : Masse des tissus

N° 6-M : Contexture du tissu

N° 18.3-M : Textiles – Essais de solidité des teintures PARTIE B02 :

Solidité des teintures à la lumière artificielle : ESSAI DE LA LAMPE DE DÉCOLORATION À ARC AU XÉNON

N° 19,1.2.2 Essais # 2 (2013R) : Solidité de la couleur au lavage.

N° 22-M Solidité de la couleur au dégorgeage par frottement, nettoyage à sec et humide (eau)

Fibre : 100 % coton, tolérance de – 5 % d'une ou plusieurs autres fibres peuvent être ajoutés.

Titre du fil (Numéro du fil) : de 105 à 130 tex (Numéro de fil de coton de 5,4 à 4,75), coton cardé à 2 brins en chaîne et en trame.

Armure : armure gaze (corps). Toile 1 x 1 (barres stabilisatrices)

Titre du fil pour armure gaze : chaîne de 33/10 cm (stade écru), trame de 35/10 cm (stade écru)

Apprêt : pré-rétréci

Remarque : le procédé de pré-rétrécissement doit être appliqué avant l'identification des résultats des propriétés suivantes, notamment la norme CAN/CGSB 4.1 : Méthodes pour épreuves textiles

Masse : 285 g/m² – (moins) tolérance de 10 %.

Couleur : bleu classique. La couleur doit être conforme à la couleur Pantone n° 19-4052TP* TP-Textiles. Le tissu peut être teint en pièce ou teint en fil.

Pantone Color Selector 1000 (Sélecteur de couleur Pantone) et/ou Pantone Textile Color Guide (TCX) (Guide des couleurs pour textiles Pantone)

La référence de couleur ci-dessus est disponible chez : Service à la clientèle de
Pantone au Canada
Keng Seng Enterprises
4 030 rue St. Ambroise, Suite 227

Montréal, Québec H4C 2C7
Tél. : (514) 939-3971

Dimension du tissu : 180 cm de largeur +/- 5%

Barres stabilisatrices : les options suivantes sont acceptables :

Chaque extrémité doit mesurer 12 cm de large (18 cm maximum) et une autre au centre doit mesurer 5 cm (10 cm maximum) OU une autre au centre doit mesurer de 12 à 15 cm de large OU les trois doivent mesurer 12 cm maximum (une au centre et 2 aux extrémités)